

TOLLENS

Créateur de peinture depuis 1748

COUP DE
Soleil

DU 19 JUIN AU 29 JUILLET 2024

10€

REMBOURSÉS

TOUS LES 50€ D'ACHAT*



+

Un séjour
en location
Gîtes de France®
À GAGNER



tollens.com/DIY

OFFRE DE REMBOURSEMENT DIFFÉRÉE

Pour l'achat de pots Tollens éligibles chez Castorama, **10€ remboursés par tranche de 50€ d'achat* et 1 chance de gagner une semaine de location en « Gîte de France »****

du 19/06/2024 au 29/07/2024.

*dans la limite de 250€ d'achat et 50€ remboursés ** Voir règlement complet du Jeu Coup de Soleil et modalités complètes de l'offre disponibles sur www.tollens-promo.fr

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ?

1) Achetez simultanément (1 seul ticket de caisse) entre le 19/06/2024 et le 29/07/2024 inclus, 1 ou plusieurs pots de peinture (dans la limite de 250€ remboursés, soit 50€ remboursés) de la marque Tollens, parmi les références éligibles, visibles en annexe 1 des modalités complètes de l'offre disponibles sur www.tollens-promo.fr (offre N°1782), dans un point de vente Castorama participant situé en France Métropolitaine, Corse comprise ou sur le site www.castorama.fr.

2) Inscrivez-vous impérativement sur le site internet :

<https://www.tollens-promo.fr> **avant le 12/08/2024 minuit.**

3) Complétez le formulaire de participation en indiquant vos nom, prénom, adresse postale et e-mail

4) Constituez votre dossier avec les pièces suivantes :

- Votre récapitulatif de participation, avec votre numéro unique de participation (ou recopiez sur papier libre ce numéro de participation) en indiquant vos nom, prénom et email
- Le ticket de caisse original, en entier faisant apparaître l'achat du ou des pot(s) de peinture Tollens éligibles en entourant la date d'achat, les références éligibles achetées ainsi que les prix des références
- Le ou les code-barres du ou des pots à 13 chiffres recopiés sur papier
- Votre RIB (IBAN BIC) émanant d'une banque domiciliée en France

4) Envoyez votre dossier complet et en une seule fois

avant le 14/08/2024 (cachet de la poste faisant foi)

sous pli dûment affranchi à l'adresse suivante :

Offre N°1782 TOLLENS COUP DE SOLEIL

HE&LO ACTIVATION

CS 80110

13 614 VENELLES CEDEX



Il vous est conseillé de conserver une copie de vos preuves d'achat. Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et de sa validation conforme aux conditions de participation prévues. Toute autre forme de remboursement est exclue. Le remboursement de 10€ tous les 50€ d'achat sera calculé sur le (ou les) tarif(s) TTC du(des) produit(s) éligible(s) achetés. Offre non cumulable, réservée aux particuliers et limitée à une seule demande de remboursement par foyer (même nom, même adresse, même email, même IBAN BIC, même ticket de caisse) sur toute la durée de l'opération. Les frais de connexion Internet et les frais d'envoi de votre demande ne sont pas remboursés. Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux, non conforme, envoyé après le 14/08/2024 ne respectant pas les conditions de l'offre, ne sera pas pris en compte et sera définitivement rejeté. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité de la participation à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies. Vous pouvez suivre en ligne l'état de traitement de votre demande via votre N° de participation sur le site de l'offre <https://www.tollens-promo.fr> en cliquant sur l'onglet : « Suivre ma participation ». Pour toute question vous pouvez contacter le service consommateurs de l'opération par e-mail à service.conso@helo-activation.fr, en précisant le numéro de l'opération (N°1782) dans l'objet de votre e-mail avant le 30/09/2024. Toute réclamation reçue après le 30/09/2024 ne sera pas prise en compte. En participant à l'opération N°1782 ODR Coup de Soleil, les participants ont la possibilité de prendre part au Jeu avec obligation d'achat par Tirage au Sort pour tenter de gagner un séjour en location en « Gîte de France » d'une semaine d'une valeur de 600€ à choisir par le gagnant parmi les séjours proposés. Le tirage au sort sera effectué le 28/08/2024. Le règlement complet est disponible sur le site Internet www.tollens-promo.fr pendant toute la durée du Jeu et jusqu'au 30/09/2024. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : contact@codpa.fr Si vous souhaitez de plus amples informations sur la protection de vos données personnelles, veuillez consulter notre page Politique de protection des données personnelles.

*dans la limite de 250€ d'achat et 50€ remboursés ** Voir règlement complet du Jeu Coup de Soleil et modalités complètes de l'offre disponibles sur www.tollens-promo.fr